



# JACQUES ADAM

## L'Alsacien milite pour le regroupement

**Dans la vallée de la Doller, des propriétaires alsaciens se sont regroupés pour combattre le morcellement forestier. Jacques Adam est l'un des initiateurs de cette action collective exemplaire.**

**E**n Alsace, la région de Masevaux offre un paysage forestier singulier. Nichée au pied des derniers ballons méridionaux des Vosges, l'ancienne cité médiévale verrouille le cours supérieur de la Doller. Avant de s'épancher dans l'Ill, un affluent du Rhin, la petite rivière impétueuse dévale 700 m de dénivelé en moins de 50 km de distance. Même modeste, ce système hydrographique participe à l'irrigation du fossé rhénan qui, contraint par l'arc jurassien, a trouvé un corridor pour s'échapper vers la mer du Nord entre Forêt-Noire et Vosges.

L'endroit se distingue du reste de l'Alsace. D'abord par une occupation majoritaire de la forêt privée : 54 % du domaine boisé appartiennent à des particuliers contre seulement 20 % sur l'ensemble de la forêt alsacienne. Ensuite par un taux de boisement très supérieur à la moyenne régionale : un épais manteau forestier recouvre en effet les deux tiers de la vallée. Ce relief de moyenne montagne, aux versants cependant pentus, parfois même escarpés, bénéficie d'une pluviométrie considérée comme abondante et régulière jusqu'à ces dernières années. La forêt y a donc trouvé naturellement sa place en présentant des faciès variables selon l'altitude et l'exposition.

Après 600 m, la hêtraie-chênaie laisse la place à la sapinière-hêtraie puis, à partir de 900 m, la hêtraie d'altitude domine. Par son action passée, l'homme a également imprimé sa marque sur les différents paysages forestiers de la vallée : le chêne a été favorisé à l'étage inférieur pour fournir forges et tanneries alors que, vers les hauts, le hêtre était préféré au sapin pour son bois de chauffe. L'enchaînement des successions, quant à lui, a considéra-

blement fractionné les forêts privées de la haute vallée de la Doller. Simultanément, l'exode rural a vidé la campagne et les néo-citadins ont perdu de vue leurs biens. « *Aujourd'hui, nous sommes sur du micro-foncier avec une multitude de propriétaires détenant des parcelles de seulement quelques ares et non contiguës, ce qui rend leur gestion quasi irréalisable* », constate Jacques Adam.

### UN PUIS DE JOUVENCE

Jacques Adam connaît son sujet. Adossé au flanc du ballon d'Alsace, il possède un joli patrimoine forestier constitué de plusieurs dizaines d'hectares en un seul tenant. « *Nous sommes typiquement dans le domaine de la hêtraie-sapinière à une altitude variant de 600 à 900 m.* » Avec l'aide d'un conseiller forestier, il a rédigé le plan de gestion de sa forêt qui bénéficie de la certification PEFC. L'ensemble se compose principalement de sapin pectiné, secondairement d'épicéa, le hêtre ne jouant qu'un rôle sylvicole d'accompagnement. Le propriétaire alsacien gère lui-même un patrimoine que son père lui a transmis en bon état et qu'il entend léguer à son fils unique dans les mêmes conditions. Outre les martelages et la commercialisation des coupes, il réalise aussi, par plaisir, des travaux d'élagage et d'entretien. « *La forêt est un lieu de ressourcement, un puits de jouvence où ma tête se vide et où mon corps s'emplit d'énergie.* » La production de bois d'œuvre dirige sa gestion. Il avoue une attirance pour la futaie jardinée, estimant que

01. Président de l'ASA du Gurne, Antoine Méthia (à gauche) est un soutien précieux pour Jacques Adam (à droite). @ Bernard Rérat.



le traitement irrégulier se rapproche le plus des dynamiques naturelles de la forêt. « *Ce mode de gestion sans coupe blanche évite les traumatismes visuels dans une région où les gens sont attachés à la beauté de leur vallée.* » Le propriétaire évoque également la régularité des revenus et des dépenses et une certaine résilience des peuplements face aux changements climatiques.

## REGROUPEMENT ET CRÉATION D'ACCÈS

Sa passion pour la forêt, Jacques Adam la tient de son père, un forestier très engagé dans la démarche associative et à l'origine de bon nombre de structures au service des propriétaires forestiers de sa région. « *J'ai hérité des forêts familiales et, en même temps, des convictions de mon père pour l'action collective.* » Aujourd'hui, Jacques Adam préside l'association forestière Doller-Thur, affiliée à Fransylva Alsace. Face à l'extrême morcellement du parcellaire dans sa vallée, l'Alsacien a voulu réagir. Il fait partie d'une poignée de propriétaires forestiers qui ont considéré qu'il n'y avait pas de fatalité à l'aberration du cadastre forestier dans la Haute-Doller. « *Créée en 1982, notre association vise à restructurer le foncier en instaurant des conditions favorables au regroupement parcellaire et en améliorant l'accès aux massifs mal ou pas desservis.* »

Celle-ci a joué le rôle de catalyseur en suscitant la création d'une douzaine d'associations syndicales autorisées (ASA). Chargées de mettre en œuvre, sur leur territoire, des cessions et des échanges de biens entre propriétaires, ces ASA avaient du pain sur la planche. « *Rien que sur l'ASA du Gurne qui réunit 400 adhérents pour 360 hectares de forêts, la moyenne des 1 400 parcelles dénombrées ne dépasse pas 25 ares.* » Son président, Antoine Méthia, ajoute qu'un système d'échanges a été élaboré afin de regrouper le micro-foncier en exonérant l'acquéreur des taxes exorbitantes d'enregistrement. Il a fallu ensuite relancer la sylviculture abandonnée depuis des lustres dans la vallée en ouvrant des chemins forestiers accessibles aux grumiers. « *Sur les 12 associations de la vallée, plus de 80 km ont ainsi été créés, dont 15 km sur l'ASA du Gurne, ce qui a permis aux propriétaires concernés de mobiliser, en dix ans, 20 000 m<sup>3</sup> issus d'un grand nombre de parcelles enclavées et oubliées* », précise Jacques Adam.

## UN AVENIR INQUIÉTANT

Malgré ces résultats remarquables, le propriétaire alsacien nous confie son inquiétude. D'un côté, les régénérations naturelles et artificielles offrent une provende de choix à des cervidés de plus en plus nombreux, faute d'un prélèvement suffisant des chasseurs. Sans même parler des coûts supplémentaires en protections et en répulsifs, c'est l'avenir de la forêt qui est en jeu. Mais surtout, c'est l'épidémie de scolytes qui le préoccupe. Les dégâts atteignent désormais huit années de récoltes et les épicéas, qui valaient 60 euros/m<sup>3</sup> sur pied il y a encore trois ans, ne se vendent même pas 10 euros/m<sup>3</sup> actuellement. Jacques Adam craint que le pire ne reste à venir. « *Nous nous sentons démunis et bien seuls* », résume-t-il pour exprimer le désarroi qui gagne les forestiers de la haute vallée de la Doller.

**Bernard Rérat**

Wood & Forest Press Agency

02. Dans la haute vallée de la Doller, une forêt de moyenne montagne.

03. Jacques Adam, propriétaire forestier engagé en Alsace. @ [02, 03]: Bernard Rérat.

